

Image not found or type unknown



Rectification dossier NOV ACCESS

Par **Lakaric**, le 12/11/2022 à 17:08

Bonjour,

Nous avons eu une rectification de l'administration fiscale, suite à un montage NOV ACCESS en 2018.

Nous avons réglé plus de 13000€ à l'adminisstration fiscale suite à cela, ne sachant pas comment faire.

En lisant l'article de ASR AVOCATS, je me dis qu'il y avait peut etre une autre solution.

D'autres personnes sont elles dans la meme situation?

Merci de vos retour

Par **Zénas Nomikos**, le 12/11/2022 à 17:14

Bonjour,

vous vous référez à cet article ? :

<https://www.legavox.fr/blog/asr-avocats/acces-montage-defiscalisation-errone-32508.htm>

Par **Lakaric**, le 12/11/2022 à 17:31

Tout a fait

Par **Zénas Nomikos**, le 12/11/2022 à 17:55

Je cite la dernière phrase dudit article de ASR AVOCATS :

[quote]

Vous pouvez dès lors agir contre le gestionnaire de patrimoine, qui a manqué à ses obligations d'information, de conseil et de mise en garde, afin d'obtenir une réparation financière.

[/quote]

Vous pouvez donc aller devant le juge.